

Éclairage sur...

Achévé de rédiger le 1er mars 2022

Les marchés financiers face à la crise ukrainienne

La guerre n'est plus aux portes de l'Europe, elle est en Europe. Elle oppose deux Etats avec une large histoire commune, tout comme leur culture, leurs langues. L'une a été rejetée de la communauté internationale, l'autre ne rêvait que de rejoindre l'Union européenne.

Factuellement, la Russie est l'agresseur et l'Ukraine l'agressé quoique l'on puisse s'interroger sur les pratiques de l'OTAN, une organisation en état de « mort cérébrale » selon notre président de la République, il n'y a pas si longtemps.

L'Union européenne profite habilement de la situation pour renforcer ses prérogatives comme à la suite de la crise financière de 2008 et ses répliques : la crise bancaire et la crise des dettes publiques en Europe. On peut se demander où tout cela va mener le monde mais surtout l'Europe, dont l'épidémie a révélé l'ampleur de sa dépendance aux chaînes mondiales éclatées dont une grande partie passe obligatoirement par la Chine, seconde puissance mondiale, en conflit ouvert avec les Etats-Unis.

L'Europe dépend du gaz russe comme du gaz américain mais aussi, des méthaniers chinois et coréens. L'Union européenne a choisi son camp en décidant de financer et de livrer des armes à l'Ukraine. Une Union européenne à l'ambition assumée d'un changement de modèle de croissance à marche forcée avec l'élimination rapide des énergies fossiles.

Une longue introduction pour expliquer l'étonnement et l'inquiétude légitimes que suggèrent les comportements des marchés financiers dans le monde anglo-saxon comme en Europe continentale. Certes les marchés actions ont corrigé, certes les primes exigées sur les obligations privées se sont écartées par rapport aux taux d'intérêt des obligations souveraines. Mais ces derniers ont peu varié.

Les marchés se sont plus ou moins stabilisés depuis que Kiev est sous le feu des bombes russes. La semaine dernière nous nous interrogeons sur le rôle à venir des banques centrales, en particulier la FED et la BCE.

Allaient-elles rester centrées sur leurs préoccupations du moment, une inflation qui ne demande qu'à s'installer durablement, ou bien allaient-elles apporter une réponse monétaire à une crise géopolitique ?

Il semble que les marchés aient décidé que les banques centrales joueraient la carte géopolitique. Les marchés actions résistent parce que les marchés de taux ne s'emballent ni dans un sens ni dans l'autre, parce que ces marchés ont corrigé leurs anticipations de resserrement monétaire. Ils estiment que les banques centrales vont devoir temporiser dans la normalisation de leur politique. Une offre de monnaie à bas prix en abondance et une croissance économique en partie entretenue artificiellement sont perçues comme favorables aux entreprises et soutiennent les valorisations.

Mais les entreprises voient les conditions économiques et financières des affaires se durcir. Elles faisaient déjà face au triple défi de la désorganisation des chaînes d'approvisionnement, de la hausse des prix de l'énergie et des transports, des pressions salariales dues en partie à des contraintes sur le facteur travail. Elles vont devoir faire face à la perte de débouchés, la réorganisation de leurs fournisseurs à la fois pour des raisons politiques mais aussi réglementaires dans le cadre d'une transition énergétique accélérée tout en ayant à subir des pressions inflationnistes toujours plus fortes et peut-être aussi une insécurité énergétique grandissante en Europe.

Le choix des supports d'investissement devient un sport acrobatique de haut niveau pour les investisseurs institutionnels. Allocation géographique, choix de valeurs portés par des analyses approfondies des chaînes d'approvisionnement et des débouchés sont aujourd'hui des clés.

Dans le contexte actuel, il est difficile de dire quelle classe d'actif, quel actif cote à son juste prix.

De la persévérance dans l'analyse, dans le diagnostic, du courage dans la décision, une évaluation des risques que l'on est capable de supporter, d'accepter restent les ingrédients indispensables dans la prise de décision dans un monde qui d'incertain en période de pandémie est devenu imprévisible.

Ghislaine Bailly,
Présidente de Covéa Finance

Retrouvez l'ensemble de nos analyses sur notre site internet www.covea-finance.fr

Ce document est établi par Covéa Finance, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro 97-007, constituée sous forme de société par actions simplifiée au capital de 24 901 254 euros, immatriculée au RCS Paris sous le numéro B 407 625 607, ayant son siège social au 8-12 rue Boissy d'Anglas 75008 Paris.

Ce document est produit à titre indicatif et ne peut être considéré comme une offre de vente ou un conseil en investissement. Il ne constitue pas la base d'un engagement de quelque nature que ce soit, ni une évaluation de stratégie ni aucune recommandation d'investissement dans des instruments financiers.

Il contient des opinions et analyses générales et non personnalisées conçues par Covéa Finance à partir de données chiffrées qu'elle considère comme fiables au jour de leur établissement en fonction du contexte économique, mais dont l'exactitude et la validité ne sont toutefois pas garanties.

Les opinions exprimées dans le document peuvent faire l'objet de modifications sans notification.

Covéa Finance ne saurait être tenue responsable de toute décision prise sur la base d'une information contenue dans ce document. Ce document est la propriété intellectuelle de Covéa Finance. Toute Utilisation (définie ci-après), reproduction ou diffusion de tout ou partie du présent document devra faire l'objet d'une autorisation préalable de Covéa Finance.

Le destinataire du présent document a connaissance et accepte que les données chiffrées, permettant d'établir les opinions et analyses générales et non personnalisées, peuvent être soumises à l'acquisition de droits vis-à-vis de tiers.

Par conséquent, les données chiffrées ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une quelconque Utilisation par le destinataire du document sans l'acquisition préalable des droits nécessaires directement auprès des tiers détenteurs de ces droits.

Par ailleurs, le destinataire du présent document a connaissance et accepte que Covéa Finance ne sera en rien responsable de toute utilisation faite desdites données chiffrées et assumera seul toutes les conséquences vis-à-vis des tiers détenteurs de droits associés à ces données.

L'« Utilisation » s'entend comme, et de manière non limitative, la manipulation de la donnée chiffrée, la distribution, la redistribution, l'intégration dans un système d'information ou dans des documents de tous types.